

Droite, espionnage et données personnelles : quand le buisson cache la forêt
Internet

Posté par : JPilo

Publié le : 13/3/2014 11:30:00

Le 5 juin 2013, l'analyste Edward Snowden lançait ses révélations sur l'existence du programme PRISM mis en place par la NSA pour une surveillance massive des données personnelles, par l'intermédiaire des géants américains comme Google ou Facebook. Le Parlement européen est la seule assemblée parlementaire au monde à avoir osé enquêter sur cette affaire.

Cette mission a été confiée au Travailliste **Claude Moraes**. Son objectif : mener un travail aussi approfondi que possible sur la réalité de ce scandale, et ce malgré le refus des autorités américaines de participer à ce travail d'enquête.

Nous nous félicitons de l'adoption du rapport de Claude Moraes et condamnons avec vigueur le vote d'une partie de la droite européenne qui, avec un demi-siècle de retard, devient stalinienne en cautionnant les actes de la NSA. Par l'adoption de ce rapport, l'Europe condamne « le recueil à grande échelle, systématique et aveugle des données caractérisant le personnel de personnes innocentes, et qui comprennent souvent des informations personnelles intimes ».



L'Europe, pour se faire respecter, doit user de sanctions crédibles. Le rapport préconise ainsi le rejet de l'accord de libre-échange actuellement en cours de discussion entre l'Union européenne et les Etats-Unis (TTIP) tant que la question du transfert des données n'en sera pas explicitement exclue.

En mesure de protection immédiate, le Parlement européen demande la suspension des accords « Safe Harbour » et SWIFT/TFTP sur le transfert de données interbancaires.

Concernant le paquet sur la protection des données personnelles, l'encore l'attitude

dâune partie de la droite europ enne s est r v l e scandaleuse en remettant en cause une approche coh rente demandant   ce que les forces r pressives respectent un certain nombre de r gles, comme tout autre structure priv e ou publique :

 

Les donn es personnelles des consommateurs europ ens ont une valeur estim e aujourd'hui   315 milliards d'euros et elle pourrait s' lever   1 000 milliards d'euros en 2020. Elles attirent donc les convoitises.

Le r le de lâEurope est de les prot ger, et c est pourquoi nous nous sommes battus pour am liorer les r gles europ ennes en mati re de protection des donn es, d finies en 1996, et devenues largement obsol tes.

Tout au long des d bats, qui ont dur  deux ans, nous avons veill    renforcer les droits des internautes en leur permettant de mieux contr ler leurs donn es, notamment en cas d'usage abusif.

Droit   l'effacement, voies de recours, informations sur la fa on dont les donn es sont trait es, encadrement des transferts de donn es des Europ ens vers les pays tiers, possibilit s de profilage strictement limit es, sanctions en cas de non-respect des r gles : apr s 4770 amendements, nous avons  labor  un v ritable arsenal contre les abus qui ont cours actuellement.

Parce que la protection des donn es personnelles est un droit fondamental pour les citoyens europ ens, nous nous f licitons du r sultat obtenu. Malgr  un lobbying intense, ce texte va v ritablement dans le sens de r gles renforc es au service des Europ ens. Le Conseil doit maintenant avancer : ce n est pas parce que les r v lations sur les  coutes de la NSA datent que la volont  politique doit dispara tre. L'Europe des droits doit progresser !